

Avis adopté à la séance plénière du 7 juillet 2020

Génération nouvelles : construire les solidarités de demain

Déclaration du groupe de la CFDT

Cet avis, initialement titré *Génération nouvelles : quelles promesses pour quel avenir ?*, est devenu à l'issue des travaux de la commission temporaire et du groupe des 30 citoyens tirés au sort et très engagés : *Génération nouvelles : construire les solidarités de demain*.

Nous sommes passés d'une interrogation à une affirmation. En effet, l'avis cherche à répondre à la question centrale des politiques à engager pour permettre à chacun de se réaliser pleinement.

Nous ne partions pas de rien et cet avis se réfère beaucoup à ceux rendus précédemment par notre conseil, qu'il s'agisse de l'éducation, de l'emploi et de la formation, du logement, de la pauvreté, et d'autres...

Nous pensons, et l'avons exprimé dans la commission, que plus de temps aurait pu être accordé à l'approfondissement d'autres questions. Celles par exemple de la cohérence et la continuité de ces politiques tant dans leur mise en œuvre que dans leur financement.

La commission temporaire a beaucoup débattu (parce que la saisine l'y invitait) de la notion d'ascenseur social. Une notion dont la signification peut varier selon la sensibilité de chacune et chacun mais – c'est le plus important et cela semble faire consensus – la question peut se résumer en ces termes : comment notre société moderne prend-elle en compte et combat-elle les inégalités de départ dans la vie, parce que ces inégalités minent notre société, sa cohésion, son pacte qui est et doit rester le bien vivre ensemble ?

Dans cet esprit, la CFDT soutient fortement la préconisation 1 d'une refonte globale de la fiscalité dans le sens de la justice. Nous regrettons que l'avis n'aille pas plus loin sur les modalités de cette réforme. La question du consentement à l'impôt, à sa progressivité, en fonction des revenus et du patrimoine est l'un des éléments du débat dont le principal enjeu est le maintien et le renforcement des solidarités collectives.

Sur la méthode, nous trouvons l'expérience intéressante pour la construction d'un avis. Ce n'était pas gagné d'avance mais l'idée présente dans notre projet mandature dès 2015 d'associer des citoyens s'est maintenant réalisée. Pour la CFDT, cette coconstruction avec les citoyens dans le respect des pratiques de l'institution et de la démocratie participative sera utile au Conseil tout entier dans les mois qui viennent.

La CFDT a voté l'avis et conclut sur ces paroles du groupe de citoyen : « *Une surprise bénéfique découle de cette expérience : découvrir à quel point nos différences sont compatibles avec l'échange, l'écoute, le respect d'avis différents, l'acceptation de dissensus et la production d'idées* ».